



Rapport Renaissance Numérique

Bilan des politiques numériques menées dans les Régions en France

Novembre 2010

www.renaissancenumerique.org
contact@renaisancenumerique.org

01.45.62.63.95

twitter : RNumerique

INTRODUCTION

Dans le livre blanc publié par Renaissance Numérique en 2007 intitulé « 2010 L'internet pour tous – 15 mesures pour réduire la fracture numérique en France », les adhérents du think-tank espéraient qu'à fin 2010, 80% des foyers français seraient équipés, connectés, et formés au numérique.

Au 3e trimestre 2010, la France compte encore 32% d'e-exclus. Exclus de la société numérique, exclus des moyens de communication et d'information modernes, exclus de la compétition nationale et internationale qui exige des compétences numériques, exclus du savoir à la portée de tous, exclus de l'e-démocratie, exclus de la e-médecine, etc. La liste serait trop longue si elle se voulait exhaustive.

De 2007 à 2010, le taux de foyers connectés et formés est passé de 45% à 70%. Sans pour autant s'en contenter, Renaissance Numérique salue cette progression. Elle est le fruit de plusieurs facteurs conjugués, et parmi eux, les politiques régionales jouent un rôle parfois négligé. Lors de la dernière mandature, plusieurs régions se sont investies dans des politiques numériques, notamment via l'aménagement de leur territoire, les équipements et services fournis aux lycées, la dématérialisation de leurs procédures, le rapprochement citoyen, l'économie, l'attractivité de leur territoire. Le numérique est à ce point transverse qu'il impacte tous les secteurs de la société et de l'économie. Certaines collectivités l'ont compris depuis longtemps, d'autres s'y mettent aujourd'hui.

Cette étude menée à été menée par Renaissance Numérique durant les 2e et 3e trimestres 2010. Le think-tank a recruté un groupe d'étudiants de l'Institut Télécom pour administrer un questionnaire aux responsables TIC de chaque région française sur les politiques menées au sein de leur collectivité lors de la dernière mandature ainsi que sur les projets en cours et à venir. Des entretiens téléphoniques sont la plupart du temps venus compléter les réponses fournies par les régions.

Une recherche d'informations, sur les sites internet des collectivités, à commencer par ceux des régions, ainsi qu'une recherche documentaire sur les observatoires numériques existants est venue alimenter les renseignements récoltés. Enfin, une synthèse de tous ces éléments a été effectuée afin d'établir un panorama des pratiques menées par l'ensemble des régions, de repérer les bonnes pratiques et de les mettre en valeur.

Ce travail n'a pas vocation à se substituer aux observatoires existants sur les politiques numériques régionales, tels que l'OTEN.fr ou la SOURIR.org : elle en est le complément, la photographie commentée et analysée.

Renaissance Numérique tient à remercier les régions qui ont répondu favorablement à ses sollicitations : les réponses apportées aux questions du think-tank ont permis de comprendre leurs démarches et d'approfondir le travail. Que soient donc remerciées les collectivités suivantes (par ordre alphabétique) :

Alsace
Aquitaine
Auvergne
Basse-Normandie
Bretagne
Centre
Franche-Comté
Haute-Normandie
Île de France
Lorraine
Midi-Pyrénées
Nord-Pas de Calais
Picardie
Provence Alpes Côte d'Azur
Rhône-Alpes

SYNTHESE DE L'ETUDE

Les grands domaines d'intervention des régions en matière de numérique concernent essentiellement :

- l'aménagement du territoire (infrastructures, réseaux haut débit, fibre optique) ;
- la e-administration (services en ligne et télé-procédures à destination des habitants, des collectivités, des entreprises, des établissements publics et des associations) ;
- l'éducation (les régions ont notamment en charge les lycées) et la formation ;
- l'attractivité du territoire (entrepreneuriat, tourisme) ;
- le lien social, la culture et la santé (e-santé, télémédecine).

Disparités fortes

On constate de fortes disparités d'une région à l'autre sur la place donnée au numérique tant dans le budget que dans l'ensemble des actions menées : la part budgétaire consacrée aux TIC varie dans les budgets régionaux, de 0,36% à plus de 2,72%. Toutes les régions ont un site internet et ont dématérialisé les marchés publics, ainsi, pour la plupart, que les demandes / attributions de bourses.

Les 5 régions arrivant en tête de cette étude sont : Île de France, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Auvergne. Ces régions-là se distinguent par la volonté affichée et effective de placer le numérique au cœur de leur action, tant pour s'en servir (procédures en ligne, sites dédiés, communication) que pour le développer (mise en place d'agences régionales du numérique, observatoire des TIC, soutien au déploiement des infrastructures et des usages).

Bonnes pratiques

Agences régionales et observatoires

Le meilleur moyen outil de décision pour les régions semble être la constitution d'une agence régionale du numérique, en charge de coordonner les actions de la région en matière de numérique, d'assurer leur suivi et d'en mesurer les impacts. Ces agences ont donc un rôle opérationnel, mais doivent également être en mesure de « prendre le pouls » du numérique sur leur territoire via notamment un observatoire (des infrastructures, des équipements mais aussi, c'est essentiel, des usages : tant des entreprises que des collectivités et des foyers). Enfin, elles ont une fonction prospective, d'analyse et de soutien aux projets innovants.

Infrastructures

La densité de la population, la présence de zones rurales ainsi que la géographie des territoires doivent être pris en compte avant d'établir une comparaison sérieuse entre les infrastructures déployées ou aidées par les régions. Dans la quasi-totalité des cas, les « zones blanches » font

partie de priorités politiques, afin de ne laisser personne potentiellement exclu d'un accès à internet. La solution retenue est généralement le recours à des DSP (délégations de service public). Au delà de la répartition des coûts et risques financiers, cette forme juridique permet de rassembler plusieurs acteurs, publics et privés, et de fédérer un écosystème.

A de très rares exceptions près, la couverture haut débit est supérieure à 90%. Les technologies alternatives à l'ADSL (Wimax, solution satellitaires) sont généralement subventionnées par les collectivités (région et département essentiellement).

Education

L'équipement des lycées en matériel informatique est une nécessité pour développer une formation numérique, effectuer des recherches en ligne, etc. Afin d'équiper les classes et les élèves, nous notons le volontarisme de régions telles que Rhône-Alpes, qui soutient l'opération « ordinateurs solidaires », qui promeut le reconditionnement d'ordinateur par des ateliers de réinsertion sociale ou professionnelle et permet d'obtenir des machines reconditionnées à bas coût. Le Centre a lancé quant à lui l'opération « Ordi Centre », visant à équiper des classes et à généraliser le prêt d'ordinateurs aux étudiants.

D'autres régions distribuent des logiciels (souvent open source) aux étudiants sur des clés USB qui leur sont offertes lors de la rentrée, à l'instar des régions Haute-Normandie et Île de France.

En dehors des équipements, la plupart des régions ont mis en place ou subventionné des ENT (Espaces numériques de Travail) destinés à encourager les usages et services, la communication et la mutualisation des ressources pédagogiques. Le Limousin met en place un projet d'ENT couvrant le parcours scolaire d'un enfant depuis le primaire jusqu'au lycée. Le projet E-Lyco soutenu par la région Pays de la Loire, consiste en un ENT à destination de tous les acteurs pédagogiques, des élèves aux professeurs en passant par l'administration et les parents d'élèves : il devrait concerner 320 000 élèves d'ici à 2014.

De façon générale, les régions ont tout intérêt à tisser des liens étroits non seulement avec les proviseurs de collège et avec le corps enseignant, mais également avec les rectorats et les universités. Le partage des ressources et des travaux est un élément essentiel de la démocratisation scolaire permise par les technologies. Le suivi tout au long de la scolarité (notamment via les ENT), avec des accès sécurisés, représente également une voie trop peu exploitée.

E-santé

Trop peu de régions sont impliquées dans la e-santé. Pourtant, à l'instar de l'éducation, la mutualisation des ressources et des moyens représente un facteur important de meilleure prise en charge et d'économies budgétaires à moyen terme. Les régions les plus avancées en la matière sont la Lorraine (plateforme Solstis.org) et surtout la région Rhône-Alpes (plateformes SISRA et ra-sante.com).

Culture

L'opération la plus originale est peut-être Picardia : il s'agit d'un programme porté par la région Picardi et co-financé par l'Union européenne. Ce site internet collaboratif (www.encyclopedie.picardie.fr) reprend le principe de Wikipedia à l'échelle de la Région : chacun peut déposer son article et contribuer à la mise en valeur du patrimoine de son territoire. Des sites internet dédiés à la culture sont également développés par les régions.

Entreprises

Les bonnes pratiques dans le domaine économique, mis à part les soutiens aux pôles de compétitivité, passent souvent par la mise en place d'agences régionales du numérique et d'observatoires qui sont autant d'aides à la prise de décisions pour les entreprises implantées sur le territoire ou souhaitant s'y installer. Les régions ont ainsi un véritable rôle à jouer en terme d'attractivité. L'Aquitaine, l'Auvergne sont particulièrement à la pointe dans ces domaines.

Des régions proposent également des formations, la plupart du temps gratuites, aux TPE / PME et aux artisans pour les familiariser au numérique : c'est notamment le cas de la Corse, de la Haute Normandie, de la Picardie, du Poitou-Charentes et de Rhône-Alpes.

A noter enfin en région PACA le soutien aux « PACA Labs » (aides financières aux projets promouvant l'innovation numérique et ses usages) et en Île de France la mise en place d'un fonds de soutien au long métrage et au jeu vidéo soutenu par de nombreux partenaires de la Région.

